

# La production phonographique : Les fondamentaux

(Ex-profession producteur)

## Objectifs :

Comprendre l'environnement professionnel d'une structure de production phonographique  
Sécuriser le cadre juridique et les différents niveaux de relations contractuelles  
Savoir mettre en œuvre un projet de production phonographique  
Maîtriser l'économie de son projet  
Mettre en place la stratégie marketing et la communication

## Programme détaillé :

### **L'environnement professionnel de la production phonographique**

Connaître le cadre professionnel de la production phonographique  
Identifier les parties prenantes publiques et privées du secteur  
Construire son catalogue et mettre en place une stratégie globale

### **Le cadre juridique et contractuel de la production phonographique**

Connaître les textes juridiques qui encadrent l'activité de production phonographique  
Négocier ses relations contractuelles avec les artistes  
Négocier les contrats avec des tiers pour l'exploitation de l'enregistrement.

### **Organisation et gestion de la production phonographique**

Gérer une production : montage, budgets, réalisation, fabrication,  
Appliquer la Convention collective de l'édition phonographique.  
Adhérer aux sociétés de gestion collective des droits voisins  
Monter des dossiers de demande d'aides à la production

### **Exploitation économique de la production**

Distribuer et commercialiser une production  
Identifier les sources de revenus potentiels  
Calculer la rentabilité d'un enregistrement  
Gérer la trésorerie d'exploitation

### **Le marketing de la musique enregistrée**

Définir une stratégie marketing  
Mettre en place des actions de communication  
Utiliser les outils numériques et digitaux  
Suivre et évaluer l'impact de ces actions

**Publics concernés :** toute personne ayant un projet de production phonographique ou de création d'un label.

**Prérequis :** avoir déjà mis en œuvre un premier projet de production est préférable.

**Durée :** 5 jour(s) soit 35 heures

**Coût :** 1050.00€ net (pas de tva sur les formations)

**Fréquence :** environ trois fois par an

**Effectif :** maximum de 16 stagiaires

**Interventions :** Anne Moreau (avocate), Frédéric Gaudin (Tôt Ou tard), Stéphane Laick (directeur, At[h]ome), David Barat (manager/consultant, Bellevue Music), Isabelle FONTAN (Fondatrice de MOX)

**Modalités d'évaluation :** quizz, études de cas, mises en situation

**Etude de satisfaction et d'impact :** bilans à chaud et à froid

**Attestation, certificat :** Attestation d'assiduité

**Modalités pédagogiques et moyens techniques :** présentiel, exposés, présentations, vidéoprojections, documentation et supports papier

**Ouvrage recommandé avec la formation :** Les Contrats de la musique (éditions CNM) // <https://boutique.cnm.fr/les-contrats-de-la-musique.html>

**Ressources complémentaires :** Cours enrichi sur plateforme ENT.

**Public en situation de handicap :** Si vous êtes en situation de handicap et/ou que la formation nécessite des aménagements spécifiques, merci de le préciser dans le formulaire de préinscription dans la case concernée et/ou de vous manifester auprès de notre référente handicap par mail : [formations@cnm.fr](mailto:formations@cnm.fr) ou par téléphone au 01 83 75 26 00

**Financement :** dispositif de financement : <https://cnm.fr/dispositifs-et-financement-de-la-formation/>

**Délai d'accès :** selon liste d'attente, prévoir minimum un mois si demande de financement. Clôture des inscriptions 7 jours avant la date d'ouverture de la formation

**Page web de la formation :** <https://cnm.fr/formations/profession-producteur/>

**Date de dernière mise à jour de cette page :** 04/12/2023